

LA PEUR P.4 D'UN CHEF

Togo Télécom

**Promo Prepaid :
PROLONGATION
JUSQU'AU 15 P.8
JANVIER 2014**

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

Perturbation des cours provoquée par les syndicats d'enseignants :

Le gouvernement opte pour la fermeté

P3

**Les organisations syndicales
se compliquent la tâche en
déversant les élèves dans la rue**



Florent Manganawè, ministre des Enseignements primaire et Secondaire

**Sommet des chefs d'Etats Africain et de
la France sur la Paix et la Sécurité :**

Le Président Faure Gnassingbé prend part aux travaux P.3



Le Président Faure Essozimna Gnassingbé

**Lutte du gouvernement contre les
risques d'accident sur nos routes :**

Comment s'y prendre pour la bonne marche de cette initiative? P.6

Publication du rapport d'activités de l'année 2012 de l'ARMP:

Beaucoup d'innovations en un an d'exercice P.5



Table d'honneur lors de la publication du rapport d'activités 2012 de l'ARMP

Promotion et protection des droits des femmes : WILDAF-BSRAO organise une rencontre d'échange et inaugure son nouveau siège à Lomé

Une rencontre sous-régionale d'échange et d'évaluation interne de trois jours du projet " Femmes et Paysans Ouest Africains contre la Pauvreté " se tient depuis hier à Lomé au siège du WILDAF (Femmes, Droit et Développement en Afrique).

Cette rencontre de trois jours a été couplée à l'inauguration du nouveau siège flambant neuf du Bureau sous-régional de WILDAF sis à Hédzranawoé. Cette Organisation non gouvernementale a également célébré sa certification ISO 9001 v 2008.

Le nouveau siège et la certification sont pour WILDAF une consécration des efforts de renforcement institutionnel pour mieux remplir sa mission et servir les femmes d'Afrique de l'Ouest.

C'est la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Dédé Ahoué qui a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux de la rencontre d'échange et l'inauguration dudit siège en présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ainsi que de plusieurs autres personnalités parmi lesquelles les représentants des institutions internationales.

La rencontre de Lomé rassemble environ une quarantaine de femmes agricultrices, d'ac-

teurs et bénéficiaires du projet venus du Bénin, du Burkina Faso, du Ghana, du Libéria et du Togo ainsi que des partenaires du réseau.

Démarré en janvier 2012, le projet " Femmes et Paysans Ouest Africains contre la Pauvreté ", vise à contribuer à la réduction de la pauvreté en soutenant les femmes rurales afin qu'elles s'organisent en vue de bénéficier de leurs droits économiques, sociaux et politiques sur la même base que les hommes. Ce projet est réalisé en partenariat avec le ROPPA (Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest), à travers la participation des représentantes des Collèges des femmes agricultrices nationales. Il est financé par le Ministère Néerlandais des Affaires Étrangères.

Il constitue un modèle de partenariat et de solidarité entre femmes rurales et urbaines en vue de transformer les situations d'inégalité et de discrimination qui nuisent au développement de l'agriculture en Afrique.

Ce projet est mis en place suite à un constat selon lequel, l'économie des pays d'Afrique de l'Ouest est essentiellement basée sur l'agriculture. Cependant, ce secteur agricole continue de souffrir de contraintes majeures débouchant sur de pauvres rendements qui favorisent l'augmentation de la pauvreté pour la majorité des gens, spécialement ceux du secteur agricole. L'une des contraintes est que, malgré leur contribution considérable dans l'agriculture, les femmes qui représentent 70% des personnes travaillant dans ce secteur rencontrent de sérieuses violations de leurs droits au sein de la famille et au travail.



Vue partielle des officiels à l'ouverture des travaux

Le projet vise :
-L'amélioration de la connaissance et du respect des droits des femmes, ainsi que des changements dans les pratiques et valeurs traditionnelles négatives dans tous les villages couverts par le projet.
-L'accès des femmes à la terre, au crédit, au marché, à la technologie et à d'autres ressources dont elles ont besoin pour développer leurs activités dans le domaine agricole (au moins 700 femmes agricultrices

bénéficiaires ciblées).
La rencontre de Lomé est l'aboutissement d'une série de cinq rencontres nationales ayant permis aux bénéficiaires et autres acteurs nationaux d'échanger sur les activités menées par les bénéficiaires et les résultats obtenus au terme de 24 mois de mise en œuvre du projet.

Elle permettra de faire le point sur les résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet, d'approfondir les échanges dans une perspective régionale en discutant des stratégies, et en identifiant les bonnes pratiques ainsi que les difficultés rencontrées afin de tirer des leçons pour la consolidation des acquis.

A l'ouverture des travaux, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a indiqué que le Togo s'est résolument engagé pour la promotion de la femme à

travers divers politiques, programmes et actions en vue d'impulser une nouvelle dynamique de développement avec pour centre d'intérêt l'intégration du genre. Elle a souligné que WILDAF " est un partenaire important du gouvernement togolais dans la promotion du genre et le renforcement du statut de la femme ". Elle lui a témoigné la reconnaissance du gouvernement pour "ses appuis pour la promotion de la femme, condition indispensable pour le développement durable et inclusif de notre pays".

" La rencontre d'échanges sous régionale qui s'ouvre aujourd'hui sera une plateforme idéale pour aborder en profondeur les principaux problèmes et proposer des solutions pour une meilleure valorisation de l'énorme potentiel des femmes rurales dans le processus de développement en Afrique de l'Ouest ", a-t-elle ajouté.

De son côté, la coordinatrice sous-régionale du WILDAF Afrique de l'Ouest, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson a retracé le chemin parcouru par son organisation et les résultats enregistrés avant de reconnaître que beaucoup de choses restent à faire. " Tout en célébrant ces avancées, nous ne devons cependant pas oublier les difficultés et le long chemin qui reste encore à parcourir pour instaurer véritablement une culture de respect et d'exercice des droits des femmes, pour faire de l'égalité des sexes une réalité dans les sociétés modernes ouest africaines que nous appelons de tous nos vœux ", souligne-t-elle.

Rappelons que les actions de mobilisation des femmes et de renforcement des capacités ont permis notamment à 410 femmes agricultrices formées depuis 2009 dans 5 pays de la sous-région de sensibiliser à leur tour 140.120 autres femmes et 81.025 hommes du milieu rural sur les droits des femmes.

Pierre Agbanda

26ème Journée mondiale de lutte contre le SIDA : L'objectif "Zéro nouvelle infection à VIH" ou l'appel du CNLS à la jeunesse togolaise

Chaque 1er décembre, la communauté internationale commémore la Journée mondiale de lutte contre le SIDA (JMS), considérée comme une menace à la santé publique et au développement. Au Togo, l'événement a été marqué par une caravane à travers les artères de la capitale et le lancement officiel, sur le site du Lycée technique d'Adidogomé à Lomé, d'une vaste campagne de dépistage gratuit avec pour objectif zéro nouvelle infection chez les jeunes pour la nouvelle année.

Bien que toute la communauté engagée dans la lutte contre le SIDA et les IST s'accorde à dire que la prévalence de cette pandémie a considérablement diminué, passant de 6% en 2000 à 2,9% en 2012. En 30 ans, plus de 30 millions de décès dont les trois quarts (3/4) en Afrique subsaharienne. Il est important de rester sur la défensive. Car, selon les derniers chiffres, le SIDA semble non seulement se féminiser mais aussi s'est emparé de la tranche la plus prometteuse de la population, notamment les jeunes de 15-24 ans, a souligné le Dr Vincent P. Pitché,



Vue partielle de loge des officiels au lancement de la JMS 2013

coordonnateur national du CNLS-IST.

Et plus inquiétant encore, la jeune fille est trois fois plus infectée que le garçon. Ce qui a poussé les plus hautes autorités du pays à inscrire dans la politique nationale de lutte contre le SIDA, l'ambition d'avoir une génération sans SIDA à moyen terme au Togo. C'est dans cette optique

que s'inscrit le thème de la JMS 2013 intitulé : " Zéro nouvelle infection à VIH chez les jeunes ".

En dehors donc des actions ponctuelles, a souligné le Dr Pitché, les deux ministères en charge de l'enseignement ont introduit le VIH dans les programmes du secondaire et plusieurs enseignants sont formés sur la thématique VIH/SIDA et

santé sexuelle.

La jeunesse étant un maillon essentiel dans le développement humain, investir dans la jeunesse devient une priorité. C'est à juste titre que la génération actuelle s'investit davantage pour préserver la jeunesse des " comportements à risque " susceptibles d'hypothéquer non seulement l'avenir des jeunes mais aussi celui de leur pays.

Même si le taux des décès liés au SIDA a baissé en Afrique (34% en 2012), il n'en demeure pas moins vrai que le taux des PV/VIH a nettement augmenté (01 million en 2000 contre 07 millions en 2012); ceci à cause des ARV disponibles gratuitement. Mais le traitement est à vie!

Le SIDA n'est pas une fatalité, on peut l'éviter ; connaître son statut sérologique est le début de la prévention de cette maladie.

JPB



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net "togoportail, toute l'information à votre portée".

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

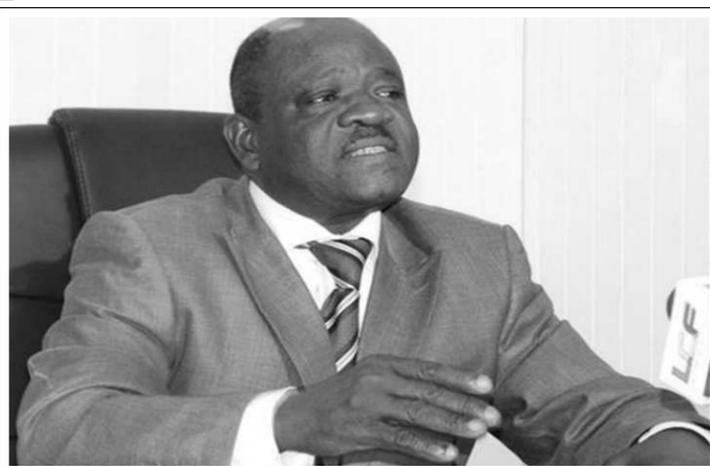
REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Perturbation des cours provoquée par les syndicats d'enseignants : Le gouvernement opte pour la fermeté, les organisations syndicales se compliquent la tâche en déversant les élèves dans la rue

Le monde de l'éducation au Togo continue de souffler du chaud et du froid. Et chaque jour, le bras de fer gouvernement et syndicats d'enseignants prend une nouvelle tournure avec la descente des élèves dans la rue sous la férule des enseignants. Pendant ce temps, les responsables en charge de l'éducation viennent de publier le calendrier de découpage de l'année scolaire et celui des différents examens.



Le ministre Florent Manganawè confronté

Les mouvements de revendications organisés par les syndicats d'enseignants prennent une nouvelle tournure depuis la fin de la semaine dernière. Les élèves se mêlent désormais à la danse. Ils bâtent désormais le pavé pour, disent-ils, réclamer les cours considérés comme faits par les enseignants qui ont observé en novembre dernier plusieurs jours de grève dans l'optique des revendications des primes.

Que ce soit à Sokodé, Vogan, Tabligbo ou Atakpamé, des élèves ont quitté les classes pour la rue au motif de réclamer les "cours considérés comme faits". On se demande comment, dans la pratique les enseignants peuvent poursuivre

re les programmes scolaires si une partie des cours a été délibérément occultée. Quel résultat ces enseignants recherchent-ils ?

Un argument de poids pour faire plier le gouvernement

En persistant dans cette logique selon laquelle "les cours des jours de grève sont considérés comme faits", les syndicats des enseignants recherchent juste, à cette étape des négociations, un argument pour associer à leur lutte les pauvres élèves qui vont d'office se ranger de leur côté pour faire chanter les autorités en charge du secteur de l'éducation et partant tout le gouvernement.

Selon certaines sources proches des enseignants, associer les élèves à la lutte des syndicats d'enseignants à bout de souffle, ferait bouger considérablement les lignes au niveau du gouvernement très sensible aux questions de la jeunesse.

Cette démarche des syndicats relève de la manipulation. Comment comprendre que les revendications des syndicats d'enseignants soient pour l'année 2015 alors que l'on n'a même pas encore franchi le seuil de 2014 ?

La réponse du gouvernement aux syndicats d'enseignants

D'abord pour prouver aux syndicats sa fermeté, le gou-



...à la fronde des élèves batant le pavé.

vernement a demandé l'application de la loi en matière syndicale, notamment l'obligation pour les syndicats ayant lancé le mot d'ordre de grève de rembourser ce qu'on appelle "les jetons de grève".

C'est ainsi que conformément au vieux dicton qui dit que "qui n'a pas travaillé n'a pas droit au salaire", des retenus ont été faits sur les salaires des enseignants grévistes du primaire et du secondaire pour le compte du mois de novembre. Ce qui n'a pas été du goût des concernés qui ne doivent pourtant s'en prendre qu'à eux-

mêmes et à leur syndicat.

Pour des raisons de sécurité, le gouvernement a décidé la fermeture des établissements devenus le théâtre de mouvements perpétrés par les élèves, notamment à Lomé.

Dans un communiqué, le gouvernement invite les parents d'élèves à prendre leurs responsabilités en matière de sécurité de leurs progénitures. Dans la foulée, le gouvernement promet des sanctions disciplinaires contre les enseignants qui se seront livrés à la manipulation des élèves, et promet que les programmes seront respectés.

Selon le calendrier, les examens de fin d'année sont prévus du 20 au 23 mai prochain pour le BAC1, du 03 au 06 juin 2014 pour le BEPC, du 17 au 19 pour le CEPD, et du 26 mai au 07 juin 2014 pour le BAC II.

Plus de temps à perdre pour des revendications qui ne concernent pas l'année en cours ; il faut vite se mettre au travail si l'on veut réussir à la fin de l'année puisqu'il ne sera pas question d'examen sans rabais.

A bon entendeur...

JPB

Sommet des chefs d'Etats Africains et de la France sur la Paix et la Sécurité :

Le président Faure Gnassingbé prend part aux travaux

Le continent Africain abrite plusieurs foyers de conflits armés. De la Centrafrique où crépitent encore les armes en passant par le Mali qui vient d'être libéré de l'emprise des groupes terroristes mais encore très vulnérable parce que exposé encore à ces groupes terroristes, sans oublier le Soudan et la Somalie qui peinent à retrouver leur stabilité, l'Afrique semble être le continent le plus instable de notre planète.



Le Président Faure E. Gnassingbé

Face à la persistance de ces conflits armés sur le continent noir qui amènent souvent la France à intervenir comme ce fut le cas au Mali récemment où elle s'est lancée dans la chasse aux djihadistes qui semaient la terreur dans le nord du pays, l'Elysée a décidé d'inviter les Chefs d'Etats Africains à se pencher sur le fléau.

Aujourd'hui encore, la France a décidé d'envoyer ses militaires pour maintenir la paix en République Centrafricaine confrontée aux multiples exactions des rebelles de la SELEKA

depuis la chute de l'ancien président François Bozisé.

Il s'agit pour le président Français François Hollande d'échanger avec ses pairs Africains pour ensemble réfléchir sur la question afin de lui trouver des solutions durables.

Au cours du sommet qui se tiendra du 06 au 07 décembre prochain, le Togo qui a également envoyé ses soldats pour le maintien de la paix dans plusieurs pays en conflit, est représenté par son président Faure Gnassingbé. Le chef de l'Etat est

arrivé dans la capitale Française hier.

Outre les conflits armés, ce sommet de haut niveau se penchera également sur le terrorisme et la piraterie maritime dans le Golf de Guinée. Un autre fléau contre lequel la marine togolaise se bat chaque jour.

L'on attend de voir si ce sommet permettra au continent Africain d'éradiquer définitivement ces conflits armés qui plombent son développement.

De notre envoyé spécial à Paris Aliziu Dominique

Nouveau calendrier scolaire

Un nouveau calendrier scolaire vient d'être publié; conséquence des mouvements de grève qui ont perturbé la rentrée. Il s'agit d'un léger réaménagement qui va permettre aux élèves de bénéficier d'un cycle complet, sans perte de jours de cours.

1er trimestre : 14 octobre au 20 décembre 2013

2e trimestre : 06 janvier au 11 avril 2014

3e trimestre : 22 avril au 18 juillet 2014

Grandes vacances : 18 juillet au 28 septembre 2014

L'AFD accompagne la croissance des banques panafricaines

La Proparco (Agence française de développement) vient d'accorder un prêt de 50 millions de dollars sur 10 ans au Groupe Ecobank, basé au Togo.

déploient des services innovants et à bas coût adaptés aux populations peu bancarisées. Tirés par une croissance économique qui s'accélère sur le continent, ces groupes enregistrent une progression régulière de leur activité.

Cette opération intervient dans un contexte bancaire africain en pleine mutation. Aux côtés des acteurs traditionnels, les groupes bancaires panafricains se développent et pénètrent de nouveaux segments de marché et des cibles jusque-là exclues du système bancaire. Ils multiplient les agences,

Le prêt permettra à Ecobank de renforcer ses ressources à long terme et de soutenir le développement de son réseau de banques locales, indique l'établissement dans un communiqué publié lundi.

republicoftogo

Lutte du gouvernement contre les risques d'accident sur nos routes : Comment s'y prendre pour la bonne marche de cette initiative ?

Depuis le 27 novembre dernier, trois décrets relatifs au code de la route (le port de la ceinture de sécurité, le port de casque et l'interdiction du téléphone portable au volant) ont été adoptés par le Conseil des ministres.

L'objectif de ces décrets est de "mettre tout en œuvre pour réduire de manière significative les accidents de la circulation dont les coûts en vies humaines sont sans cesse croissants". Ces mesures du gouvernement visent à assurer l'application effective des dispositions du nouveau code de la route adopté le 05 juin 2013.

Du 1er janvier au 30 septem-

bre 2013, le rapport sur les accidents de la route font état de 516 morts et 6345 blessés imputables au non-respect du code de la route par les usagers, d'une part, et d'autre part, à la corruption des policiers sur les routes.

Quelques jours après cette décision du gouvernement, Dr Amouzou, en pleine circulation avec son portable à l'oreille, a été interpellé le 02 décembre par un policier au niveau d'Atikoumé.

L'agent lui a rappelé les trois décrets du gouvernement qui imposent le port de la ceinture de sécurité par tout occupant d'un véhicule automobile (conducteur comme passager), le port du casque pour les



Des casques pour assurer la sécurité des usagers de la route

conducteurs d'engins à deux roues équipés "d'un moteur thermique", et l'interdiction du téléphone portable au volant et sur moto. Après ces explications,

le policier demande à l'intéressé de faire un geste avant de partir.

A notre connaissance, le port du casque et l'interdiction du téléphone portable au volant ne

datent pas d'aujourd'hui.

Les Togolais ont perdu l'habitude de porter le casque depuis longtemps. Il faut donc de la rigueur du gouvernement qui devra au préalable organiser une tournée nationale pour sensibiliser les citoyens.

Nos policiers devront respecter les consignes données par le gouvernement.

Respectons les mesures du gouvernement afin de diminuer le risque des accidents de la route.

Préservez une bonne santé et une longue vie de tous pour une meilleure participation au développement de notre pays.

Carole AGHEY

Affaire d'escroquerie internationale : Pascal Bodjona inculpé et placé sous contrôle judiciaire

L'affaire d'escroquerie internationale dans laquelle serait impliqué Pascal Bodjona un ancien homme de confiance du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé ne finit pas de connaître des rebondissements.

Après la confirmation par la Cour Suprême le jeudi 21

novembre dernier de l'inculpation de l'ancien ministre de l'Administration Territoriale et l'échec du recours en cassation introduit par le conseil de celui-ci, le juge du 4e cabinet d'instruction a, à nouveau inculpé, hier Pascal Bodjona comme complice dans cette affaire et l'a placé sous contrôle judiciaire. Il a aussitôt

avec ses avocats interjeté appel contre cette décision du juge.

Bien avant cette décision, l'ancien directeur de cabinet de Faure Gnassingbé avait comparu devant la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel où il a plaidé pour l'annulation de son inculpation. Il a été suivi dans son



réquisitoire par le procureur général. L'audience a duré environ une heure d'horloge. Le président de la Cour a annoncé le délibéré pour demain 06 décembre.

Rappelons que l'autre inculpé dans cette affaire, Agba Bertin est en fuite depuis sa libération sous caution.

La Rédaction

Levée de l'interdiction de vente de denrées alimentaires dans les écoles : Un contrôle strict de l'hygiène imposé aux revendeuses

Depuis la rentrée scolaire de cette année, les revendeuses des denrées alimentaires dans les écoles sont invisibles. Les parents s'étaient résolus à préparer des plats à emporter par leurs enfants pour la récréation.

En effet, depuis l'apparition des signes de choléra au Togo le 29 août 2013, l'Etat n'est pas resté indifférent. Afin de briser la chaîne de transmission de la maladie, le Gouvernement a pris des mesures diligentes en interdisant notamment la vente des denrées alimentaires aux alentours et dans les établissements scolaires.

Aujourd'hui, cette interdiction est levée dans la quasi-totalité des cinq régions sauf dans la région Centrale et le district sanitaire d'Anié. Une mesure qui devra réjouir les parents et surtout les femmes revendeuses de denrées alimentaires.

Les efforts du Gouvernement soutenus par des partenaires techniques et financiers ont permis de juguler l'épidémie. Toutefois, quelques cas isolés sont signalés dans certaines régions du Togo.

"Compte tenu de l'évolution

positive de la situation, l'interdiction de la vente des denrées alimentaires aux alentours et dans les établissements scolaires est levée à compter du 02 décembre 2013 sauf dans la Région Centrale et le district sanitaire d'Anié où le risque de la transmission de la maladie persiste", indique un communiqué conjoint des ministères de la Santé et des Enseignements primaire et secondaire.

Cette mesure est suivie d'une nouvelle disposition de contrôle de l'hygiène dans les établissements. "Les contrôles systématiques d'hygiène seront renforcés par les services techniques compétents en collaboration avec les chefs des établissements scolaires sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, seules les revendeuses de denrées alimentaires ayant une carte d'hygiène en cours de validité seront accep-

tées dans les établissements", souligne le communiqué.

Et le gouvernement d'inviter les populations "à redoubler de vigilance et à continuer à respecter les mesures d'hygiène préconisées, notamment le lavage systématique des mains et des fruits avant leur consommation, la protection des denrées alimentaires et l'utilisation des latrines". Ceci, en vue de consolider les résultats obtenus et d'éradiquer définitivement la maladie.

Par ailleurs, le Ministre de la santé et celui des Enseignements primaire et secondaire exhortent l'ensemble des populations, en particulier les parents d'élèves et toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation à rester mobilisés pour lutter contre la propagation de cette maladie.

Pierre A.

Lisez tous les jeudis
votre Journal
"Chronique
de la Semaine"

Fait divers LA PEUR D'UN CHEF

Qui aurait cru que le très incontestable et célèbre chef de Boulou, Késsi, n'était rien qu'un géant aux pieds d'argile. Sa côte de popularité a complètement chuté et l'homme a totalement perdu sa notoriété.

A l'origine de cette chute, le trait de génie de deux adolescents mécontents du traitement à eux infligé sous l'ordre du soi-disant chef. Deux micro-baffles ont suffi pour briser l'hégémonie de cet illustre chef qui passait tout son temps à bomber le torse, à arracher les belles femmes à leurs maris légitimes et à sévir contre toutes celles et tous ceux qui allaient à l'encontre de ce qu'il considère comme "droit".

Ne pouvant plus tenir devant ce qu'on peut appeler "supplice du diable" et ne pouvant pas appeler au secours à cause de la honte, le chef le plus craint d'hier a préféré prendre la clé des champs, oubliant derrière lui ses femmes, ses enfants et bien entendu ses attributs.

Le film de cette brutale chute nous apprend que, dans la nuit du samedi 31 novembre 2013, alors que notre chef était plongé dans un sommeil profond, Yaco et Téki, deux jeunes élèves, victimes la veille de sévices corporels pour s'être lavés dans la rivière, se sont rendus à son domicile avec en main deux micro-baffles et un système de sonorisation.

Les jeunes gens se sont discrètement infiltrés dans la concession et ont placé les deux baffles sous le toit du bâtiment principal où logeait le chef. Ils ont alors connecté à ces instruments leur magnéto puis déclenché l'appareil, laissant fuser des voix étranges à l'intérieur du bâtiment. Pour enfoncer le clou, ils ont augmenté le volume du magnéto, faisant croire au chef qu'il avait affaire aux démons étant donné qu'il ne comprenait ni le sens ni l'origine du son.

Le chef est alors sorti de sa chambre, passa sur son corps une pommade de grigri, noua autour de ses reins quelques amulettes à portée de sa main et s'enfonça dans la brousse pour ne plus revenir. Les jeunes, eux, ont observé tous les gestes de leur victime jusqu'à sa disparition dans la brousse. Ils avaient envie de rire mais pris de peur ils ont gardé leur calme.

Le chef serait-il vraiment en fuite ou aurait-il opté pour une stratégie de combat ? Difficile de le savoir. Il faudra attendre les jours à venir pour en avoir une idée précise.

B.TALOM

Publication du rapport d'activités de l'année 2012 de l'ARMP :**Beaucoup d'innovations en un an d'exercice**

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a rendu public, le jeudi 28 novembre dernier, son rapport d'activités exercice 2012. C'était au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Santa Maria à Lomé, en présence des personnes responsables de la commande publique, des différents acteurs du secteur de la régulation. Ce rapport globalement permet d'espérer puisque l'institution créée par la loi n°2009-013 du 30 juin 2009 a pour objectif d'assurer une profonde réforme du système de passation des marchés publics devant conduire à l'instauration d'une gestion transparente, efficace et performante de la politique d'acquisition, de fourniture des travaux d'Etat.

la somme de neuf cent soixante quinze millions six cent huit mille six cent quarante neuf (975.608.649) FCFA.

Au titre de l'année 2012, le Conseil de régulation s'est réuni quatre fois en sessions ordinaires et trois fois en sessions extraordinaires. Ces sessions ont permis à l'adoption de vingt cinq (25) décisions dont les principales sont : la nomination des membres du Comité de règlement des différends ; l'adoption des différents dossiers-types, modèles-types et dossiers standards d'appel d'offres ; la fixation du barème des frais de vente des dossiers d'appel d'offres applicables par les autorités contractantes et des frais d'enregistrement des recours devant le Comité de règlement des différends (CRD) de l'Autorité de



Table d'honneur lors de la conférence de presse, jeudi dernier à Lomé

sibilisation de l'opinion, l'ARMP, pour rendre visible ses activités, a mené plusieurs campagnes de communication, et de vulgarisation des textes réglementaires régissant les marchés publics, la publication des décisions du Conseil de Régulation et du Comité de règlement des différends, etc.

S'agissant des audits et de l'évaluation du système des marchés publics, l'ARMP a commandité entre décembre 2011 et février 2012, l'audit des marchés passés par les autorités contractantes au titre de l'année 2010. Au total, sept (07) ministères, les plus importants en nombre de marchés passés, sept (07) sociétés d'Etat et une collectivité territoriale ont été audités par un cabinet indépendant sélectionné à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt.

Ce premier audit, notons-le, a consisté à vérifier la conformité des procédures de passation des marchés par rapport aux dispositions des marchés publics applicables avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation en janvier 2011.

Mieux connaître l'ARMP

Selon les différents décrets d'application, notamment les décrets n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public, et celui n°2009-296/PR du 30 décembre 2009, modifié par le décret n°2011-182/PR du 28 décembre 2011 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), celle-ci a pour rôle "d'assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de

délégations de service public". Cette mission s'articule autour de quatre pôles, à savoir :

- la définition des politiques générales et l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière des marchés publics et de délégations de service public ;
- la formation et l'information de l'ensemble des acteurs de la commande publique ;
- la mise en œuvre d'enquêtes et de procédures d'audit technique et/ou financier indépendant ;
- et le règlement non juridictionnel des différends opposant soit les soumissionnaires aux autorités contractantes, ou les autorités contractantes aux organes du contrôle.

Pour assumer de manière efficace et efficiente ces fonctions régaliennes, l'ARMP s'est doté de trois organes, notamment le Conseil de Régulation (CR) fort de ses neuf (09) membres à composition tripartite (administration, secteur privé et société civile) ; le Comité de Règlement des Différends (CRD) composé de trois membres dont un magistrat ; et la Direction Générale, organe exécutif de l'ARMP.

Ce nouvel instrument voulu par le gouvernement togolais et d'ailleurs imposé par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), vise à améliorer la gouvernance économique et financière des pays concernés par la lutte contre la corruption, la fraude et les pratiques malveillantes dans la gestion des marchés publics.

Des succès avec l'ARMP

L'ARMP, l'institution a élaboré au bénéfice de toute la chaîne de la commande

publique, des dossiers types d'appel d'offres, un manuel de procédures administratives, techniques et financières. L'institution a commandité des audits annuels des marchés publics et obtenu la mise en place d'un centre de services destiné, notamment à former les acteurs de la commande publique.

Depuis la mise en œuvre de ses mécanismes, notamment le numéro vert (80 00 88 88) et le portail de l'ARMP (www.armp-togo.com), l'ARMP a reçu de nombreuses dénonciations souvent anonymes et parfois dont les auteurs sont identifiés. Après des investigations, certaines de ces dénonciations ont débouché sur des décisions de sanctions lorsque les faits sont avérés.

Ces acquis ont été obtenus non sans difficultés. Au rang des ces épines dans les bottes de l'ARMP, l'on peut citer le faible taux d'absorption des crédits. Face à cette situation, l'institution dit s'efforcer, avec l'appui des partenaires, d'être à l'écoute permanente des critiques et inquiétudes des différents acteurs de la chaîne de la commande publique afin de régler les insuffisances et améliorer tout le système de passation des marchés publics. Dans la même optique, un comité de relecture de la réglementation des marchés publics devra voir le jour afin de parfaire les textes en vigueur dans le domaine.

Bref, avec l'ARMP, les "mauvaises habitudes" ont commencé par faire place à de bonnes pratiques en matière de passation des marchés. La preuve en est l'annulation, le 27 novembre dernier, d'une procédure de passation de marché de la Présidence de la République. Très osé ! N'est-ce pas ?

JPB



Le Conseil de régulation de l'ARMP en session

Conformément à l'article 10 du décret n°2009-296/PR du 30 décembre 2009 portant missions, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié par le décret n°2011-182/PR du 28 décembre 2011, l'ARMP doit adresser chaque année aux autorités (Président de la République, Président de l'Assemblée Nationale, Président du Sénat, Président de la Cour des Comptes) un " rapport présentant l'ensemble de ses activités au cours de l'année précédente ".

Pour cette première année de plein exercice de l'institution, l'ARMP " a fait le point de la mise en œuvre des mesures prises au niveau des marchés publics à travers ce bilan d'un an d'efforts ".

Pour permettre à l'institution d'accomplir sa mission, le budget de l'ARMP exercice 2012, adopté par le Conseil de régulation, est équilibré, après un collectif budgétaire, en recettes et en dépenses à

Régulation des Marchés Publics (ARMP).

En 2012, le Comité de Règlement des Différends a enregistré quarante-sept (47) recours qui ont donné lieu à soixante-dix (70) décisions rendues en formations litiges et disciplinaires. Parmi ces décisions, il y a quatre (4) exclusions temporaires prononcées à l'encontre des entreprises dont les dirigeants se sont rendus coupables d'actes de falsifications, de contrefaçon et d'usage de faux documents.

Au plan de la formation, 1676 personnes aussi bien des autorités contractantes que des opérateurs économiques et des membres de la société civile ont pris part aux différentes sessions de formation initiées par l'ARMP, en collaboration avec de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et l'appui du gouvernement et des bailleurs, tels l'UEMOA, la BAD et le PNUD.

Au plan information et sen-

Valorisation des rythmes du terroir TEM et lutte contre la pauvreté :**La 6ème édition du FESTEKEPE s'ouvre le 06 décembre à Sokodé**

L'aventure culturelle démarrée à Sokodé (préfecture de Tchaoudjo, dans la région Centrale) il y a moins d'une décennie avec "Togo Culture Plus" et Bassirou Ayéva, continue son petit bonhomme de chemin. Le Festival KETEKPE, puisque c'est de cela qu'il s'agit, sera cette année à sa sixième édition. Et le thème retenu est : "Football, développement et promotion de l'environnement".



La table lors du lanement de la 6ème édition de FESTEKEPE

Pour remettre au goût du jour les danses et les rythmes traditionnels Kétékpé du terroir TEM, "Togo Culture Plus" s'est proposé de les visiter tous les ans au travers du Festival Kétékpé (FESTEKEPE).

Pour cette année, le festival

prend une autre dimension, a déclaré d'entrée de jeu le coordonnateur du FESTEKEPE, Bassirou Ayéva dans sa présentation des grandes lignes de cette 6ème édition. En plus de l'aspect culturel et festif, le festival se lance dans le développe-

ment socio-économique de Sokodé et de ses environs.

Outre donc la mise en compétition des groupes artistiques et des expositions-vente d'œuvres artistiques (art plastiques et tisserand), le Comité d'organisation du festival veut utiliser le

football pour lutter contre l'insalubrité dans la localité. Un tournoi de football dénommé "Coupe Amitié Germano-togolaise" permettra aux équipes des quartiers sélectionnés de se frotter avec les jeunes munichois de l'association Buntkicktgut, basée à Munich en Allemagne.

Au cours de cette édition 2013 de FESTEKEPE, un accent particulier sera mis sur l'hygiène. " Il est inadmissible qu'en ce 21ème siècle on parle de choléra et d'autres maladies hygiéniques ", s'est exclamé Bassirou Ayéva.

Ainsi, il sera organisé chaque mois un concours inter-quartier afin de décerner à la fin de l'année, au cours du festival, " Le Prix du quartier le plus propre". Ce prix sera attribué au quartier qui se serait évertué à se main-

tenir propre.

Il y aura également au cours de ce festival, l'art culinaire TEM, un défilé de mode typiquement TEM.

Une dictée dénommée "Dictée Sami Tchak" est même prévue pour contribuer un temps soit peu au relèvement du niveau d'orthographe des plus jeunes du cours moyen.

Un projet de compétition de course de chevaux dénommé " Déré " lancé en août dernier, connaîtra son apothéose au cours de ce festival. Cette compétition vise à aider les éleveurs de chevaux à vivre de leur métier.

Le FESTEPEKE 2013 ferme ses portes le 08 décembre prochain.

JPB

Célébration de la journée internationale des personnes handicapées :**Un match de basketball en fauteuil roulant et un cross-country pour marquer l'évènement au Togo**

La journée internationale des personnes handicapées célébrée chaque 3 décembre est commémorée au Togo. Dans le cadre de cette journée placée cette année sous le thème " Briser les barrières et ouvrir les portes pour une société inclusive ", plusieurs activités sportives ont été organisées au profit de personnes handicapées moteur.

Cette initiative vient de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) et de la Fédération Togolaise de Sports Paralympiques (FETOSPA), en collaboration avec la Fonds spécial du Comité international de la Croix-Rouge en faveur des per-

sonnes handicapées (FSH) au Togo.

Hier a eu lieu un match de basketball en fauteuil roulant qui a opposé les équipes Sacramento et Warriors sur le terrain d'Akassimé à Lomé. Au terme de la rencontre âprement disputée en deux quarts de temps de 10 minutes, ce sont les Warriors qui se sont imposés sur un score de 13 points à 2. Les deux équipes ont eu droit à des enveloppes.

La rencontre s'est déroulée en présence du représentant de l'ambassadeur de Chine au Togo, du CICR et d'autres invités.

Samedi prochain à 06 heures se déroulera un cross-country pour personnes handicapées et



Les deux équipes lors du lancement du match de basketball

valides. Le départ sera donné devant l'Ecole Envol à Hanoukopé et débouchera sur l'esplanade du Palais des

congrès de Lomé en passant par le commissariat central et ORA BANK.

" C'est devenu une routine

chaque année pour les personnes handicapées. La Fédération Togolaise de sports paralympiques organise des activités pour commémorer cette journée. C'est dans ce cadre qu'il y a eu ce match de basketball qui a opposé deux équipes de Lomé ", a indiqué Dr Abass Ben Tchédre Djobo, président de la Fédération Togolaise de Sports Paralympiques.

Cette compétition va réunir plus de dix associations des personnes handicapées pratiquant le sport et des valides.

Le grand message véhiculé à travers le sport est qu'à travers le sport, la personne handicapée intègre la communauté, a-t-il souligné.

Pierre A.

Santé | Bronchiolite :**Les réflexes pour protéger le bébé**

" La saison automnale est marquée par le début de la saison épidémique de bronchiolite chez les nourrissons en France métropolitaine ", rapportent les Groupes régionaux d'Observation de la Grippe (GROG). Cette maladie est une infection virale aiguë qui touche les petites bronches (les bronchioles) des nourrissons et des jeunes enfants. Ce qui peut vite devenir stressant pour de nouveaux parents. Voici donc quelques conseils pour la reconnaître voire la prévenir.



Un bébé en consultation...

Chaque hiver en France, la bronchiolite touche un enfant en bas âge sur trois. Le virus se transmet par la salive, les éternuements, la toux, le matériel souillé par ceux-ci et par les mains. Ainsi, le rhume de l'enfant

et de l'adulte peut-il entraîner la bronchiolite du nourrisson.

La maladie débute par un simple rhume et une toux qui se transforment en gêne respiratoire souvent accompagnée d'une difficulté à s'alimenter.

Alors comment protéger votre

petit ? Avant même de vous en occuper, lavez-vous systématiquement les mains au savon et à l'eau chaude. Même chose dès que vous toussiez ou éternuez. A ce propos, si vous sentez que le rhume pointe son nez, portez un masque (disponible en pharma-

cie) avant de prendre Bébé. Et même si cela vous paraît insurmontable, ne l'embrassez pas et dissuadez-en les grands frères ou grandes sœurs, surtout s'ils fréquentent une collectivité.

Évitez d'emmener votre bout de chou dans des lieux publics type supermarché ou transports en commun, et ce afin de le mettre en contact avec des personnes enrhumées.

Et si votre enfant est malade ? En cas de rhume, désencombrez son petit nez à l'aide de sérum physiologique. S'il présente des signes de bronchiolite (gêne respiratoire et difficulté à s'alimenter), emmenez-le sans tarder chez le médecin. Si cette maladie est souvent bénigne, elle peut s'avérer grave chez les moins de 3 mois. Côté traitement, des séances de kinésithérapie respiratoire pourront être

prescrites, histoire de désencombrer ses bronches.

Que faire pendant la maladie ? Quelques conseils rendront la bronchiolite plus supportable (pour votre petit et sans doute pour vous) :

Continuez à le coucher sur le dos. Mettez un petit coussin sous son matelas pour le surélever. Vous faciliterez ainsi sa respiration ;

Donnez lui régulièrement à boire ;

Désencombrez régulièrement son nez, particulièrement avant les repas ;

Aérez sa chambre tous les jours.

Et la guérison ? Elle surviendra au bout de 5 à 10 jours Et votre enfant continuera à toussoter pendant 2 à 3 semaines.

Vincent Roche

ETES-VOUS PRÊT A ACCUEILLIR VOTRE NOUVEAU PARTENAIRE?

Comme vous, il est à la mode. Comme vous, il adore communiquer. Mais Contrairement à vous, il fonctionne à la batterie. Voici pourquoi il a été créé:

UN ENSEMBLE DE BESOINS ET D'EXIGENCES

Recueillant chaque année les exigences et les plaintes des clients, les commerciaux de TOGO TELECOM sont arrivés à plusieurs

conclusions:

- + Vous n'aimez pas être contrarié, même quand il s'agit d'une machine.
- + Vous n'aimez pas trop dépenser en crédit mais vous aimez communiquer sans compter.
- + Vous n'aimez pas être séparé de votre famille mais vous voyagez beaucoup.
- + Vous voulez toutes les opportunités de communication mais pas transporter plusieurs portables.
- + Vous aimez avoir l'oeil sur vos affaires, même quand vous n'êtes pas là.
- + Enfin, vous êtes accro à Internet et à toutes les applications GOOGLE PLAY mais vous n'avez pas d'ordinateur.

TOUTES LES SOLUTIONS EN UNE OPTION

Voilà pourquoi ce nouveau partenaire vous sera très utile. Il sera votre journaliste, votre indicateur, votre secrétaire, votre photographe, votre cameraman, votre bibliothécaire, votre Disc Jokey, bref votre assistant personnel en tout. Pour vous mettre en contact, une équipe de commerciaux dynamiques, rompus à la tâche. Leur mission, vous informer et vous conseiller sur comment bénéficier des bienfaits de cet assistant. Soyez prêt à recevoir votre nouveau partenaire. Il arrive.

PROMO PREPAID: PROLONGATION JUSQU'AU 15 JANVIER 2014

*Eh oui! Le bonheur dure à TOGO TELECOM. Vous en avez marre de subir vos appels téléphoniques? Bienvenue à PROMOPREPAID! Tapez le **887*1*6#** et...*

ENCORE UNE OFFRE ILLIMITEE

...offrez-vous des tarifs préférentiels. Finies les peurs bleues au moment de consulter votre crédit. Vos amis vont être verts de jalousie à force de vous voir sourire au téléphone. Vous n'êtes pas au courant? Voici ce dont vous bénéficiez:

- + pour chaque appel que vous émettez vers illico ou vers le téléphone fixe, votre communication est **gratuite de la 4ème jusqu'à la 45ème minute**.
- + tous vos appels vers les réseaux mobiles sont facturés à **seulement 55 F TTC/min** sur toute l'étendue du territoire et à tout moment.
- + vous avez **jusqu'à 50%** de réduction sur vos appels vers l'international selon la zone choisie.

MAIS A UNE CONDITION

Pour ceux qui ne sont pas encore entrés dans l'**ILICO-ATTITUDE** (cliquer sur l'onglet "articles précédents"), sachez que sans illico, vous ne pouvez bénéficier ni de la PROMO PREPAID, ni des autres offres illimitées de TOGO TELECOM. Heureusement, il n'est pas trop tard. Deux options s'offrent à vous: prenez d'assaut les espaces TOGO TELECOM ou appelez tout de suite le 112 pour réserver votre appareil Illico. Vous n'êtes pas libre maintenant? Alors rendez-vous à la Foire Internationale de Lomé.

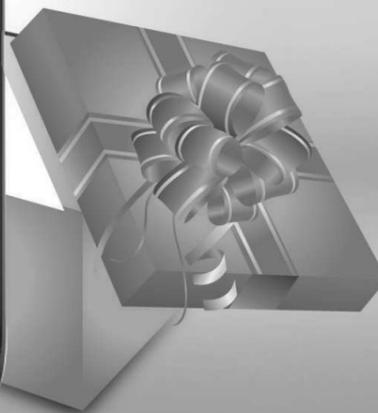


NOUVEAU PACK 3XL

Une belle idée cadeau
à prix cadeau

Partage
internet
par Wifi

Débit
Internet
jusqu'à
2,8 Mb/s



Terminez l'année en beauté !

L'année se termine bien avec **TOGO TELECOM**. Découvrez le nouveau **PACK 3XL** de **TOGO TELECOM** et profitez doublement de ses avantages !

- ✓ Le smartphone : Internet + illico + GSM à 0 F
 - ✓ 2 000 F/mois de crédit de communication
 - ✓ 10 000 F/mois de forfait Internet Haut Débit de 2 Go
- Le tout sur 6 mois** en rechargeant au moins 5000 F/mois.

Bénéficiez également de la fonction de partage de votre connexion Internet par Wifi.

Pack 3XL, le 3 en 1 : Internet + illico + GSM à seulement 72 000 F.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans l'Espace Telecom le plus proche ou **appelez le 112.**

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg